

Réflexion 2050

Synthèse des groupes de discussion tenus du 23 août au 8 septembre 2022

Table des matières

Contexte et objectif.....	3
La carboneutralité à l’horizon 2050.....	4
Sept dimensions qui influencent l’aménagement du territoire et la façon de le vivre....	5
Les Forces de Montréal.....	5
Synthèse des défis et pistes de réflexion.....	7
Population	7
Mobilité	7
Climat et environnement.....	8
Inégalités sociales	9
Formes urbaines et occupation du sol	9
Gouvernance.....	10
Activités	11
ANNEXE – Comptes rendus des groupes de discussion.....	12
Chambres de commerce et CDEC de Montréal – 23 et 24 août 2022	12
Grands parcs et espaces verts – 23 et 24 août 2022	14
Organisations de santé – 30 et 31 août 2022	16
RUI et tables de concertation – 30 et 31 août 2022.....	18
Organismes communautaires – 6 et 7 septembre 2022.....	20
Communauté chinoise – 7 septembre 2022	22
Arts, artistes et culture – 8 septembre 2022	23

Contexte et objectif

Dans le cadre de Réflexion 2050, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé, du 23 août au 8 septembre 2022, des groupes de discussion avec des représentants d'organisations œuvrant dans différents secteurs d'activité de la ville : chambres de commerce et corporation de l'employabilité et du développement économique communautaire (CDEC), grands parcs et espaces verts, revitalisation urbaine intégrée (RUI) et tables de concertation, organisations de la santé, organismes communautaires et acteurs du milieu, groupes de la communauté chinoise, représentants des milieux artistiques et culturels.

Méthodologie

Ces groupes de rencontres de deux heures chacune, sur invitation, avaient pour objectif de recueillir les opinions, perceptions et suggestions sur le Projet de ville et le futur Plan d'urbanisme et de mobilité. Au total, 68 personnes ont participé à l'une ou l'autre des rencontres qui se sont tenues aux bureaux de l'OCPM.

Approche

Lors des discussions, l'accent a d'abord été mis sur l'objectif de carboneutralité à l'horizon 2050 fixé par la Ville, avant d'ouvrir une discussion sur les sept dimensions et orientations du Projet de ville :

- Population
- Mobilité
- Climat et environnement
- Inégalités sociales
- Formes urbaines et occupation du sol
- Gouvernance
- Activités

La carboneutralité à l’horizon 2050

La Ville de Montréal s’est engagée au niveau international à atteindre la carboneutralité d’ici 2050. Les participants aux groupes de discussion ont été invités à s’exprimer sur ce sujet, à donner leur avis sur l’objectif fixé et à expliquer en quoi celui-ci pourrait potentiellement avoir des effets sur leur organisation.

L’objectif de carboneutralité 2050 a, dans l’ensemble, reçu un accueil positif chez certains, mitigé chez d’autres; tous cependant insistent sur l’importance, dans le contexte des changements climatiques, d’adopter des politiques et des pratiques répondant efficacement aux défis posés par la transition écologique et atteindre la carboneutralité en 2050. Plusieurs pistes ont émergé des discussions :

- Afin de susciter l’adhésion de la population, expliquer simplement le concept de carboneutralité qui, aux yeux de plusieurs, apparaît comme une idée abstraite, élitiste et intellectuelle. Donner davantage d’exemples de mesures à prendre au quotidien.
- Définir des objectifs mesurables et quantifiables, instaurer un suivi transparent de l’atteinte de ces objectifs et informer la population des progrès accomplis vers l’atteinte de la carboneutralité.
- Comme l’horizon 2050 est à long terme, la Ville devra faire preuve de flexibilité et montrer sa capacité à s’adapter aux différents changements qui ne manqueront pas de survenir au fil des années.
- Que la Ville assure son rôle de leader et qu’elle pose des gestes concrets vers l’atteinte de son objectif de carboneutralité; par exemple, par la mise à niveau de ses bâtiments et de sa flotte de véhicules.
- Que la Ville – en collaboration avec d’autres paliers de gouvernement - mette en place des mesures contraignantes.
- S’engager dans une démarche collective de responsabilité partagée impliquant les citoyens, tout en donnant à la Ville et aux entreprises un rôle prééminent.
- S’assurer que certaines mesures prises dans l’objectif de carboneutralité 2050 n’amplifient pas les inégalités sociales. Par exemple :
 - La construction d’écoquartiers peut entraîner une hausse des loyers et donc, à terme, entraîner la relégation des populations les plus défavorisées (phénomène d’écoembourgeoisement).
 - Certaines catégories de la population ont moins de marge de manœuvre dans leur budget pour adopter des pratiques plus propres telles que le

déplacement en véhicule électrique ou la consommation de produits issus de la production locale.

Sept dimensions qui influencent l'aménagement du territoire et la façon de le vivre

Le Projet de ville propose sept dimensions qui influenceront l'aménagement du territoire et la façon de le vivre (Population, Mobilité, Climat et environnement, Inégalités sociales, Formes urbaines et occupation du sol, Gouvernance, Emplois et activités économiques). Ces dimensions incluent des constats, des tendances clés ainsi que des éléments sur lesquels il y aura lieu d'agir pour concrétiser la vision 2050.

De manière générale, les participants ont insisté sur la nécessité de tenir compte des interdépendances entre ces sept dimensions.

Ils ont aussi manifesté un intérêt particulier envers le patrimoine matériel et immatériel, la mise en valeur de l'insularité de Montréal, le verdissement, ainsi que la vie de quartier.

Les forces de Montréal

Les participants ont été invités à enrichir la réflexion en identifiant les forces qu'ils reconnaissent à Montréal et dont le Projet de ville doit tirer profit. Ils ont aussi identifié des défis et suggéré un certain nombre d'avenues afin de les relever :

- La diversité culturelle et la capacité des différentes communautés à vivre ensemble.
- La mixité sociale.
- Le sentiment de sécurité.
- Le caractère francophone de Montréal.
- La qualité du réseau de transport collectif et de mobilité active.
- La qualité de vie, l'identité des quartiers et la proximité des activités et des commerces.
- Les grands parcs et les nombreux espaces verts (y compris les ruelles vertes et jardins communautaires).
- Le caractère insulaire de la ville de Montréal.

- Le coût relativement abordable du logement dans certains quartiers comparativement à d'autres grandes métropoles d'Amérique du Nord.
- La présence de nombreux organismes communautaires qui permettent de répondre de façon adaptée aux besoins des populations les plus vulnérables.
- La présence de nombreuses instances de concertation qui favorisent l'innovation sociale (comme la revitalisation urbaine intégrée (RUI) par exemple) et la multiplication d'initiatives citoyennes à l'échelle des quartiers.
- Le dynamisme du milieu artistique et culturel.
- La présence d'universités réputées, faisant de Montréal un haut lieu de savoir.

Population

Défis :

- Répondre aux enjeux du vieillissement de la population en améliorant l'accès aux transports collectifs, aux équipements, aux commerces et aux services de proximité.
- Limiter l'éloignement en périphérie des populations vulnérables du fait de la pénurie de logements, de la hausse des loyers et de l'embourgeoisement de certains quartiers centraux.
- Contrer la perte de mixité sociale de certains quartiers.

Pistes de réflexion :

- Comme l'accès aux parcs et espaces verts est un déterminant de la santé des populations, il importe d'encourager la collaboration entre les différents intervenants des deux secteurs.
- Adapter les usages et les infrastructures des parcs aux différentes populations.
- Stimuler les échanges entre les différentes communautés, afin de créer des ponts et favoriser l'intégration.

Mobilité

Défis :

- Faire coexister tous les modes de déplacement de façon sécuritaire.
- L'enclavement de certains quartiers causé par les grands axes routiers (autoroutes) et la présence de carrières (surtout pour Montréal-Nord, Saint-Michel, et l'est de l'île).
- Penser la mobilité au-delà des frontières de la ville en prenant en compte les résidents des différentes couronnes.

Pistes de réflexion :

- Encourager la mobilité active en améliorant la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes.
- Mettre à profit l'insularité de Montréal en développant le transport fluvial, ce qui pourrait contribuer, entre autres, à désenclaver l'est de l'île.
- Encourager l'utilisation du réseau de transport collectif en améliorant la desserte dans l'est de Montréal et en améliorant l'accès aux stations de métro (accessibilité universelle des équipements).
- Participer au désenclavement des quartiers isolés par l'offre de transports collectifs.

Climat et environnement

Défis :

- Adapter les politiques de la Ville à l'urgence climatique.
- Préserver la qualité de vie des Montréalais face aux conséquences du changement climatique telles que la multiplication des vagues de chaleur.
- Limiter la pollution de l'air et ses impacts sur la santé.

Pistes de réflexion :

- Penser l'aménagement urbain de façon à prévenir les impacts du réchauffement climatique sur la qualité de vie et la santé des citoyens, accroître le verdissement de la ville (ruelles vertes, arbustes et arbres sur les trottoirs, toits et façades végétalisés).
- Dans la perspective du verdissement de la ville, réduire la minéralisation des sols afin d'atténuer les îlots de chaleur et de garantir une meilleure évacuation des eaux.
- Encourager l'économie locale, la consommation de produits locaux, et l'utilisation de matériaux locaux et traçables (bois et métaux) issus de la région montréalaise.
- Éliminer l'usage de certains produits polluants en établissant des normes.
- En matière de transition écologique, donner à la Ville un rôle d'impulsion des grands changements nécessaires et, ensuite, impliquer les citoyens dans la mesure de leurs capacités.

Inégalités sociales

Défis :

- Répondre aux besoins de logement des populations défavorisées dans un contexte d'accroissement de la population et de hausse des loyers.
- Maintenir la mixité sociale malgré l'embourgeoisement qui s'étend à de plus en plus de quartiers.
- Articuler la lutte au changement climatique et la lutte aux inégalités sociales (les personnes à faible revenu sont encore plus exposées que le reste de la population aux conséquences du réchauffement climatique).
- Réduire les iniquités d'accès aux équipements urbains tels que les espaces verts, les parcs et le réseau de transport collectif.

Pistes de réflexion :

- Encourager la mixité sociale et intergénérationnelle à l'échelle des quartiers, voire des immeubles, par exemple en diversifiant la taille des logements.
- Développer des coopératives d'habitation et les rendre plus accessibles aux populations défavorisées et aux classes moyennes.
- Dans le Projet de ville, préciser les effets des inégalités sociales sur la santé des populations et prioriser les quartiers défavorisés dans le développement des espaces verts et des équipements collectifs (commerces, écoles, santé, etc.).

Formes urbaines et occupation du sol

Défis :

- Densifier pour répondre à l'accroissement de la population sans nuire à la qualité de vie ni dénaturer le patrimoine bâti.
- Mettre en valeur l'insularité de Montréal.
- Garantir à l'ensemble de la population une certaine proximité avec la nature et une facilité d'accès aux espaces verts.

Pistes de réflexion :

- Densifier en prenant en compte la capacité des infrastructures et l'impact environnemental.
- Limiter la concentration de tours à condos et d'appartements consacrés au tourisme (surtout dans le centre-ville) afin de conserver une vie de quartier dynamique.
- Accroître la présence des espaces verts et de la nature sous toutes leurs formes : parcs de petite et grande tailles, corridors verts et bleus.
- Améliorer l'accès aux berges et développer les activités aquatiques afin de mettre en valeur l'insularité de Montréal.

Gouvernance

Défis :

- Faciliter les initiatives citoyennes telles que ruelles vertes et jardins partagés.
- Assurer une meilleure synergie entre les acteurs institutionnels d'un côté et les organismes communautaires et organisations citoyennes de l'autre.
- Améliorer la représentativité des populations défavorisées, immigrantes et/ou racisées dans les instances de décision, qu'elles soient représentatives ou participatives.

Pistes de réflexion :

- Laisser davantage de liberté et de flexibilité aux groupes citoyens, aux organismes et aux collectifs de quartiers dans la réalisation d'initiatives telles que des jardins communautaires, la végétalisation des trottoirs ou le verdissement des ruelles.
- Associer le milieu communautaire aux processus décisionnels à l'échelle des quartiers et de la ville afin de prévenir une certaine déconnexion entre les élus et les populations défavorisées.
- S'assurer de la représentativité des populations les plus vulnérables dans les instances de participation et de concertation.
- Améliorer les canaux de communication entre la Ville, les arrondissements, les RUI et les tables de quartier et de concertation.

Activités

Défis :

- Entretenir la vitalité du milieu culturel montréalais, ne pas la tenir pour acquise, et faire en sorte que les activités culturelles et artistiques gardent leurs places dans les différents quartiers de la ville.
- Garder à l'esprit que la majorité des artistes, ayant souvent de faibles revenus, fait partie des catégories vulnérables et subit aussi les effets de changements de zonage et de l'embourgeoisement des quartiers.
- Reconnaître l'implication des artistes dans l'économie locale et dans le développement des pôles de création, notamment autour du jeu vidéo et du cinéma.

Pistes de réflexion :

- Réserver davantage d'ateliers et de logements pour les artistes, notamment lorsque les bâtiments industriels dans lesquels se trouvent les ateliers d'artistes sont requalifiés.
- Créer davantage de lieux d'exposition pour les artistes afin d'améliorer la diffusion de la production culturelle. Ces lieux peuvent être éphémères.
- Développer des lieux où la population peut venir se former aux techniques manuelles de création artistique telles que la céramique, la poterie ou le tissage.
- Donner de la couleur et une identité aux quartiers grâce à l'activité artistique (fresques murales, installations artistiques temporaires ou permanentes, studios, ateliers, lieux d'exposition, lieux d'apprentissage).
- Impliquer les artistes issus de la diversité afin de promouvoir les échanges interculturels.

Chambres de commerce et CDEC de Montréal – 23 et 24 août 2022

Forces de Montréal

- La vitalité et la diversité des différents quartiers de Montréal font la force de la ville. Le centre-ville de Montréal et les nombreux festivals participent également à son attrait.
- Les activités tenues dans les quartiers complètent l’offre du centre-ville.
- Le caractère insulaire de Montréal.
- Montréal en 2050 doit maintenir, voire améliorer la qualité de vie de ses citoyens (espaces verts, accessibilité, activités, diversité culturelle), l’attrait pour les travailleurs et étudiants de l’étranger, tout en affirmant son caractère francophone qui fait sa force et sa différence dans le contexte nord-américain.

Objectif carboneutralité 2050

L’objectif de carboneutralité à l’horizon de 2050 est perçu comme un objectif souhaitable quoiqu’ambitieux. Afin de l’atteindre, on propose de :

- Expliquer simplement ce que signifie carboneutralité, perçu comme un concept élitiste et communiquer un plan d’action précis afin de simplifier le message.
- Communiquer aux entreprises et aux citoyens les dispositifs et exemples de mesures qui permettent une réduction effective de l’empreinte carbone.
- Fixer des objectifs de cours et de moyen termes afin de mesurer la progression vers la carboneutralité.
- Mesurer l’atteinte des objectifs, faire preuve de flexibilité et montrer la capacité de la Ville à s’adapter.
- Dans un souci d’équité, instaurer des contraintes et des normes communes à tous les commerçants, ou du moins, à tous les commerçants d’un même secteur d’activités.

Défis relatifs aux sept dimensions mises de l’avant dans le Projet de ville

Les participants ont notamment proposé de faire apparaître le caractère francophone de Montréal. En outre, les idées suivantes ont été énoncées :

Activités :

- Développer les accès au fleuve afin de mettre en valeur le caractère insulaire de Montréal.
- Améliorer l'accessibilité universelle dans les zones commerciales et les espaces verts.
- Atténuer les effets des vagues de chaleur pour les activités et sorties en centre-ville en créant des îlots d'ombrage et de fraîcheur.

Gouvernance :

- Compléter la planification des projets d'aménagement du territoire à long terme par des objectifs de moyen et court termes.
- Revoir le mode de gouvernance en clarifiant le rôle des arrondissements et en rendant leur fonctionnement plus complémentaire avec celui de la Ville.

Population :

- Affirmer le caractère francophone de la ville de Montréal.
- Densifier, de sorte à faire face à l'accroissement de la population, tout en limitant, dans la mesure du possible, la hauteur des constructions.
- Maintenir et améliorer le niveau d'instruction et de diplomation de la population montréalaise.

Mobilité :

- Favoriser la mobilité active (vélo et marche), tout en prenant en compte la centralité de l'automobile pour certains segments de la population, notamment les personnes vivant en dehors de l'île.

Grands parcs et espaces verts – 23 et 24 août 2022

Forces de Montréal :

- La qualité de vie.
- La présence de nombreux espaces verts.
- La diversité des quartiers.
- Le caractère créatif et innovant de la ville.
- Le sentiment de sécurité dans la plupart des quartiers.

Objectif carboneutralité 2050

L'objectif de carboneutralité à l'horizon 2050 est perçu comme un objectif souhaitable quoiqu'ambitieux. Afin de l'atteindre, on propose de :

- Expliquer simplement le concept de carboneutralité qui, aux yeux de plusieurs, apparaît comme une idée abstraite, élitiste et trop intellectuelle. Donner davantage d'exemples de mesures à prendre.
- Atteindre la carboneutralité dans une démarche de coopération entre les citoyens, les entreprises et la Ville, en laissant de la flexibilité dans les moyens utilisés afin de pouvoir s'adapter au fil du temps.
- Adapter les infrastructures (pistes cyclables, transports collectifs) pour encourager les citoyens à changer leurs modes de mobilité.
- Favoriser la prise d'initiatives à petite échelle, par exemple à l'échelle du quartier, afin que les citoyens aient un pouvoir d'agir sur leur milieu de vie.
- Faire de la Ville l'acteur majeur de l'atteinte de la carboneutralité tout en encourageant les citoyens à participer à l'effort collectif.

Défis relatifs aux sept dimensions mises de l'avant dans le Projet de ville

Les participants sont d'avis que la santé et les espaces verts devraient être des dimensions à part entière. En plus, les propositions suivantes sont énoncées :

Climat et environnement :

- Éliminer l'usage de certains produits polluants en établissant des normes.
- Réduire l'usage de l'asphalte afin de diminuer l'impact des îlots de chaleur et de rendre la ville visuellement plus agréable.
- Investir pour que la performance énergétique des bâtiments patrimoniaux soit améliorée.
- Encourager la végétalisation de la ville, y compris sur les toits et sur les trottoirs.

- Développer la notion de « santé environnementale » : prendre davantage en compte les effets positifs de la présence d'espaces verts dans la ville.

Formes urbaines et occupation du sol :

- Penser les espaces verts dans leur diversité de fonction et de taille.
- Accroître la présence des espaces verts et de la nature sous toutes leurs formes : parcs, corridors verts et bleus, faune et flore.
- Baliser les parcours dans les grands espaces verts afin de protéger la flore.
- Sensibiliser et éduquer quant aux besoins de la nature.
- Tenir compte des impacts environnementaux de la densification, notamment en matière de consommation énergétique, de production de déchets et de consommation alimentaire.
- Développer un sentiment d'appartenance et le sens du civisme afin de limiter le phénomène de dégradation des équipements dans les parcs.

Gouvernance :

- Réfléchir la planification urbaine à l'échelle du quartier.
- En matière de transition écologique, donner à la Ville un rôle d'impulsion des grands changements nécessaires et, ensuite, impliquer les citoyens dans la mesure de leurs capacités.

Population :

- Rendre les espaces verts et les rues aux alentours des établissements scolaires et des parcs plus sécuritaires pour les enfants et les adolescents.
- Assurer la pérennité des communautés en évitant de construire de grands axes routiers coupant les quartiers en deux.
- Associer les acteurs de la santé publique aux parcs et espaces verts pour favoriser les pratiques sportives et l'activité physique.

Organisations de santé – 30 et 31 août 2022

Forces de Montréal

- La mixité sociale, mais celle-ci est menacée par la hausse des loyers.
- La diversité culturelle et linguistique et la capacité des différentes communautés à échanger entre elles.
- L'intérêt de la population pour le verdissement de la ville et l'écologie.
- L'existence de dispositifs de concertation et de participation.
- Le réseau de transport collectif.

Objectif carboneutralité 2050

L'objectif de carboneutralité à l'horizon 2050 a reçu un accueil mitigé; s'il paraît louable et légitime, le concept paraît un peu trop élitiste. Les participants ont aussi soulevé l'importance de la prise en compte des populations défavorisées afin que les mesures mises en place n'amplifient pas les inégalités sociales. Les éléments suivants ont également été mentionnés :

- Mettre en place des dispositifs de mesure, de contrôle et potentiellement de sanction permettant un suivi précis.
- Atteindre la carboneutralité sans chercher à se comparer à d'autres villes (ne pas faire de la carboneutralité un instrument de marketing et de « *branding* »).
- Associer à la Ville les échelles provinciale et fédérale.
- Prendre en compte la moindre capacité des populations à faibles revenus à modifier leurs comportements.

Défis relatifs aux sept dimensions mises de l'avant dans le Projet de ville

Les participants ont suggéré de faire de la santé une dimension à part entière dans le Projet de ville qui, selon eux, devrait aussi mettre en valeur le bien-être des populations afin de montrer clairement ce que les citoyens de Montréal ont à gagner en matière de qualité de vie. En outre, les points suivants ont été relevés :

Formes urbaines et occupation du sol :

- Évaluer les effets néfastes de certains projets urbains sur la santé (asthme, problèmes cardiaques, nuisances sonores).
- Mieux prendre en compte les effets positifs des parcs et espaces verts sur la mobilité et la santé des populations.
- Revoir à la hausse les ratios pour les logements sociaux et les espaces verts.
- Faciliter l'accès à l'eau pour les loisirs et le transport fluvial.

Population :

- Promouvoir et encourager l'activité physique pour tous, particulièrement auprès des populations vieillissantes.
- Renforcer l'accessibilité universelle des équipements urbains et des commerces.
- Désenclaver davantage Montréal-Nord.
- Adapter l'aménagement des parcs, des lieux publics et des espaces communautaires en fonction des usages et des différents types de populations.

Gouvernance :

- Améliorer la coopération entre les acteurs de la santé et les organismes communautaires afin d'adapter les interventions aux besoins des populations.

Mobilité :

- Développer le transport fluvial, notamment pour faciliter l'accès au centre-ville depuis l'est de l'île.
- Élargir les trottoirs pour prévenir de potentiels problèmes de mobilité des personnes âgées.

Équité sociale :

- Prendre en compte les effets des inégalités sociales sur la santé des populations pour mieux cibler les interventions en santé (vers les populations les plus vulnérables).

Forces de Montréal

- La diversité culturelle et linguistique de la ville.
- La mixité sociale que l'on retrouve dans plusieurs quartiers de la ville.
- L'identité propre à chaque quartier.
- Le dynamisme et la densité du tissu communautaire.
- La présence de nombreuses instances de concertation.
- La présence de nombreux espaces verts.

Objectif carboneutralité 2050

L'objectif de carboneutralité à l'horizon 2050 a reçu un accueil plutôt négatif, certains le qualifiant d'abstrait, voire irréaliste, tout en soulignant son potentiel effet de creusement des inégalités sociales. Il faudrait, entre autres :

- Prévenir une potentielle hausse du coût du logement du fait des mesures prises (amélioration de la performance thermique des édifices résidentiels, conception d'écoquartiers).
- S'adresser en priorité aux entreprises et aux industries plutôt qu'aux citoyens.

Défis relatifs aux sept dimensions mises de l'avant dans le Projet de ville

Les participants ont notamment proposé de ne pas trop compartimenter la réflexion sur ces sept dimensions, de façon à prendre en compte les interdépendances entre elles. En outre, les propositions suivantes ont été exprimées :

Équité sociale :

- Impliquer les entreprises dans la réduction des inégalités sociales en les encourageant, par exemple, à construire des logements pour leurs employés.
- Mieux identifier les déterminants sociaux de la santé des citoyens.
- Limiter la hausse des loyers et l'embourgeoisement afin de préserver une certaine mixité sociale dans différents quartiers de la ville.
- Encourager le développement de coopératives d'habitation et les rendre plus accessibles aux populations défavorisées et aux classes moyennes.

Gouvernance :

- Dans les quartiers où cohabitent différents groupes socioéconomiques, reconnaître le rôle des acteurs communautaires dans le maintien de relations de confiance.
- Associer le milieu communautaire aux arrondissements et à la Ville et améliorer les canaux de communication entre ces acteurs afin de prévenir la déconnexion entre les élus et certaines populations défavorisées.
- Souligner et valoriser les dispositifs de concertation et de participation existants à Montréal.

Formes urbaines et occupation du sol :

- Mettre davantage de locaux à la disposition des organisations de concertation et de participation citoyenne.
- Limiter le nombre de logements vides et d'édifices destinés au tourisme afin de conserver une vie de quartier dynamique.

Organismes communautaires – 6 et 7 septembre 2022

Forces de Montréal

- Le dynamisme et la mixité sociale de la ville et de ses arrondissements.
- Le coût raisonnable du logement.
- La présence de nombreux organismes communautaires, permettant des interventions plus près des besoins des populations.
- Les modes de gouvernance participatifs mis en place au cours des dernières années.
- Le sentiment de sécurité.

Objectif carboneutralité 2050

L'objectif de carboneutralité à l'horizon 2050 a reçu un accueil plutôt positif de la part des participants; au vu des défis environnementaux, il est jugé nécessaire. Cela dit, son atteinte passe par un certain nombre d'actions :

- Expliquer ce que signifie la carboneutralité aux citoyens.
- Susciter l'adhésion chez les citoyens en présentant des plans d'action précis et des objectifs mesurables et quantifiables, et, dans une démarche de responsabilité collective, en impliquant les entreprises et les industries.
- En lien avec les niveaux fédéral et provincial, mettre en place des mesures contraignantes.

Défis relatifs aux sept dimensions mises de l'avant dans le Projet de ville

Les participants n'ont pas jugé nécessaire l'ajout de dimensions. Néanmoins, ils ont insisté sur la nécessité de ne pas penser l'aménagement urbain uniquement en fonction de grands projets, mais aussi à partir des besoins de la population, dans le cadre de réalisations à petite échelle.

Inégalités sociales :

- Impliquer davantage le milieu communautaire dans les interventions en matière de santé et d'éducation.
- Investir davantage dans les services à la personne (personnes à mobilité réduite et personnes âgées en situation de dépendance).
- Mieux impliquer les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la lutte aux inégalités.

- Favoriser la mixité sociale à petite échelle (à celle des quartiers, voire des édifices, sur le modèle du duplex ou triplex que l'on trouve sur le Plateau avec des appartements de tailles variées).

Population :

- Afin de favoriser l'inclusion des personnes à mobilité réduite, redoubler d'efforts pour rendre le plus de lieux possible accessibles à tous (les pistes cyclables peuvent nuire à l'accessibilité des autobus, et trop peu de stations de métro sont accessibles aux personnes à mobilité réduite).

Formes urbaines et occupation du sol :

- Mieux penser la distribution et la répartition des écoles, des garderies, des CLSC et du soutien alimentaire aux populations les plus précaires.

Remarque préliminaire

Les participants ont essentiellement fait part de préoccupations propres au quartier chinois et à la communauté chinoise de Montréal. De manière générale, on manifeste un certain sentiment d'exclusion lié à l'impression que malgré la mise en valeur de la diversité culturelle dans sa politique, la Ville de Montréal ne fait pas suffisamment d'efforts pour y inclure la communauté chinoise.

On déplore aussi que les citoyens habitant le quartier chinois ne soient pas suffisamment pris en compte. La Ville devrait s'efforcer d'améliorer leur cadre de vie. Les propositions et remarques suivantes ont été faites :

Aménagement du quartier chinois :

- Verdir et mieux entretenir le quartier chinois afin de le rendre plus agréable et adapté aux activités de la vie quotidienne.
- Améliorer le sentiment de sécurité en renforçant la présence policière dans le quartier et ses abords afin d'éviter les incivilités et la dégradation des équipements urbains.
- Construire des espaces publics permettant une diversité d'usages, comme des équipements sportifs, des espaces verts et des lieux propices à la détente.
- Prévoir un ou plusieurs espaces collectifs destinés, entre autres, aux rencontres intergénérationnelles.
- Encourager la mixité sociale et culturelle dans le quartier en y construisant des logements sociaux et des ateliers et logements réservés aux artistes.
- Soutenir les restaurants et commerces historiques qui font partie de l'identité du quartier chinois.

Histoire et culture :

- Respecter l'histoire et le patrimoine du quartier et dédier un musée à l'histoire de la communauté chinoise afin de mettre en valeur son apport au développement de Montréal.
- Promouvoir les échanges entre la communauté chinoise et les autres communautés de Montréal et faire du quartier un lieu de rencontre entre communautés.
- Mieux mettre en valeur la production des artistes issus de la communauté chinoise.

Arts, artistes et culture – 8 septembre 2022

Forces de Montréal

- Le dynamisme du milieu culturel.
- La diversité des savoir-faire, notamment en matière de cinéma, de jeux vidéo, et d'arts numériques.
- Le patrimoine matériel (immeubles patrimoniaux).

Objectif carboneutralité 2050

L'objectif de carboneutralité en 2050 a reçu un accueil positif; on insiste sur l'importance d'un pareil objectif dans le contexte environnemental et sur la nécessité de prendre des mesures énergiques pour atteindre ce nécessaire objectif. On ajoute les points suivants :

- Anticiper de potentielles réactions de défiance si l'atteinte de la carboneutralité pose des dilemmes à la population en matière de confort et de sécurité.
- Améliorer la traçabilité des matériaux utilisés dans la construction des bâtiments et la production des objets.
- Limiter l'utilisation de matériaux neufs dans la production des objets et des bâtiments.

Défis relatifs aux sept dimensions mises de l'avant dans le Projet de ville

Les participants ont essentiellement fait part de préoccupations et de recommandations spécifiques à leur domaine d'activité :

- Mettre davantage de lieux d'exposition à la disposition des artistes afin d'améliorer la diffusion de la production culturelle, ces lieux pouvant être éphémères.
- Développer des lieux où la population peut venir se former aux techniques manuelles de création artistique telles que la céramique, la poterie ou le tissage.
- Prendre en compte le fait que les artistes ont souvent de faibles revenus et réserver une part des logements sociaux pour les artistes. Mettre davantage de logements à la disposition des artistes.
- Souligner et encourager la vitalité et le dynamisme de la culture à Montréal.
- Donner de la couleur et une identité aux quartiers grâce à l'activité artistique (fresques murales, installations artistiques temporaires ou permanentes, studios, ateliers, lieux d'exposition, lieux d'apprentissage) afin de renforcer, entre autres, le sentiment d'appartenance des citoyens à la ville.
- Reconnaître l'implication des artistes dans le développement des pôles de création, notamment autour du jeu vidéo et du cinéma.

- Mieux inclure les artistes dans le développement d'une économie locale et solidaire (utilisation de matériaux locaux traçables et issus de la région montréalaise).